

## Continuité des formations grâce au distanciel !

Nanterre, le 23 mars 2020

**Afin de toujours mieux accompagner l'ensemble de nos apprenants, en cette période inédite, le CFPB-Ecole supérieure de la banque a mis en place dès le 13 mars un dispositif 100 % distanciel permettant d'assurer la continuité de ses enseignements.**

Ainsi, nos cursus en formation continue comme ceux en alternance (à partir du 23 mars pour les seconds) sont désormais intégralement accessibles depuis les plateformes collaboratives Skype et/ou Teams. Le CFPB-Ecole supérieure de la banque propose également des solutions à distance dans le cadre de ses formations sur mesure en intra-entreprise.

Chacun – banque, apprenant, intervenant – pourra compter sur la mobilisation des équipes du CFPB-Ecole supérieure de la banque, qui s'efforcera de s'adapter aussi rapidement que possible à la diversité des situations de ses clients.

Pour rappel, toutes les informations sur les modalités pratiques des cours, pour tous les publics concernés, sont disponibles sur le Campus numérique du CFPB-Ecole supérieure de la banque.